

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juin 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 2006)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE83

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE 42 BIS

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« il est inséré »,

les mots :

« est insérée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.